

ARRETE n° 2026-0320

Portant sur la nomination du Responsable international au sein
d'un programme ingénieur Réseaux et Télécommunication RT

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu le règlement DFP visé par le CE du 11 juin 2026 et par le CA du 25 juin 2025.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Aly CHKEIR, enseignant chercheur, est nommé Responsable International au sein du programme ingénieur Réseaux et Télécommunication à compter du 1^{er} juillet 2026 pour une durée de 4 ans et cela jusqu'au 30 juin 2030.

Article 2 :

Cette fonction relève du point « Responsable de la mobilité internationale par branche » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 25 juin 2026,

Alexandre VIAL
Directeur à la Formation et à la Pédagogie



Original : DFP

Copies : Intéressé
DRH

Diffusion générale : www.utt.fr